

# Les rencontres de la transmission : une vraie attente des agriculteurs et des territoires

Suite aux nombreuses demandes formulées par les agriculteurs gersois lors des enquêtes menées sur leurs exploitations, la Chambre d'Agriculture a mis en place un dispositif « Transmission » pour accompagner toute personne souhaitant cesser son activité agricole.

Ce dispositif a été inauguré par l'organisation des Rencontres de la Transmission, réunions d'information faisant intervenir le conseiller Transmission de la Chambre d'Agriculture, une juriste ainsi qu'un représentant de la MSA et de la SAFER. Une première réunion a été organisée à Lectoure en partenariat avec la Communauté de Communes de la Lomagne Ger-

soises le 25 novembre. La seconde s'est déroulée à Montaut le 9 décembre avec l'appui de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne. Au vu de la forte participation (46 et 34 personnes), cette action répond à une réelle attente des agriculteurs.

Lors de ces rencontres, les thèmes suscitant le plus d'intérêt et de réaction concernent les modalités de

la prise de retraite, les possibilités de transmettre son foncier et surtout la nécessaire anticipation dans la transmission du patrimoine et les mécanismes existants pour préserver les successeurs. Au cours de ces deux réunions, les nombreux échanges et questions des participants ont mis en évidence une problématique de fond : une réelle envie de la part de nombreux cédants d'installer un repreneur dans des conditions viables tout en souhaitant valoriser le patrimoine foncier du mieux possible.

Ces Rencontres de la Transmission seront reproduites début 2017 sur d'autres zones du département.

Ces réunions d'information sont le point de départ, chez les participants, d'une réflexion sur la cessation d'activité et la transmission de leur exploitation agricole. Par la suite, un accompagnement individuel est proposé par le Point Accueil Transmission de la Chambre d'Agriculture afin de définir le projet de cessation d'activité et de construire le calendrier des démarches à réaliser.



Rencontres de la Transmission le 9 décembre à Montaut

Un panel d'accompagnements est également développé pour répondre à toutes les attentes :

- des formations plus poussées sur les parties sociales, fiscales et juridiques seront organisées sur le premier semestre 2017
- une étude personnalisée au travers d'un diagnostic précoce de ces-

tion qui comprend un état des lieux complet de l'exploitation afin de fournir une analyse financière et technique en vue d'une éventuelle transmission à un tiers (prestation subventionnée à 100 % du montant HT par le Conseil Régional pour les exploitants âgés de plus 55 ans sans repreneur identifié).



Rencontres de la Transmission le 25 novembre à Lectoure

Pour tout renseignement : Point Accueil Transmission, Chambre d'Agriculture du Gers, Services Techniques, Tél. 05 62 61 77 13, mail : [ca32\\_technique@gers.chambagri.fr](mailto:ca32_technique@gers.chambagri.fr)

